Obernai

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

MAI 2022

www.obernai.fr

imaginalsace

Rue du Maréchal Juin

Rue du Maréchal Koenig

Voie de contournement - RD 422

Premières sections du Plan Vélo : de nouveaux aménagements cyclables rue du Maréchal Juin et RD 422 dès cette année

SOLIDARITÉ avec le Peuple Ukrainien

Devant la crise humanitaire provoquée par l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février 2022, la Ville d'Obernai a, comme de très nombreuses communes, institutions et associations à travers la France, souhaité témoigner sa solidarité envers le Peuple Ukrainien en détresse.

Ainsi, les élus et les agents des services de la Ville d'Obernai, son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, en partenariat avec les services de l'État et les associations caritatives locales se sont mobilisés avec cœur pour :

- **Ouvrir, du 2 au 19 mars 2022, un Centre de Collecte de produits d'hygiène et de première nécessité** à destination directe du Peuple Ukrainien, Place des Fines Herbes. Merci à l'ensemble des habitants pour leur générosité.
- **Venir en aide à toutes les familles hébergées au Village de Vacances** - VVF d'Obernai du 11 mars au 19 avril (plus de 150 personnes), en les accueillant et en les accompagnant le mieux possible. La Ville d'Obernai a notamment pris en charge la livraison de repas chauds quotidiens, la mise à disposition des dons de produits d'hygiène et de première nécessité et a aidé à la mise en place de permanences médicales avec les médecins libéraux des environs.

Les élus de Ville d'Obernai et de la Communauté de Communes ont également voté en séance plénière un soutien financier à hauteur de **15 000 €** (par collectivité), reversés au FACECO (Fonds d'ACtion Extérieure des COllectivités territoriales) pour répondre aux besoins du Peuple Ukrainien.En complément, la Ville et son C.C.A.S. ont lancé un appel aux dons, qui a déjà permis de récolter **32 095 €**. ***Merci à vous pour vos généreux dons !***

Merci à Obern'Aide, à la Banque Alimentaire, à la Croix Rouge d'Obernai-Rosheim, à Caritas, aux établissements scolaires d'Obernai et des environs, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, à la Direction et aux agents du VVF La Plaine d'Alsace, à Kéolis Obernai, aux nombreux bénévoles... pour leur aide et leurs généreux dons. Les dons collectés ont été acheminés en Ukraine via la Protection civile et les ambulances Mader de Sélestat et ont également servis aux familles ukrainiennes en transit en Alsace.

www.obernai.fr/ukraine

COMMENT FAIRE UN DON ?

En complément de toutes ces actions, la Ville d'Obernai et son C.C.A.S. ont lancé un appel aux dons (financiers) pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens. Si vous souhaitez faire un don en argent, vous pouvez envoyer votre chèque libellé à l'ordre du C.C.A.S d'Obernai à l'adresse suivante : Mairie d'Obernai – CS 80205 – 67213 Obernai Cédex. Un reçu fiscal vous sera adressé ultérieurement.

Livraison aux réfugiés logés au VVF de repas, chaque jour, par la Ville d'Obernai, fourniture de produits de première nécessité et de denrées alimentaires, et contribution à l'envoi de produits d'hygiène et de première nécessité directement en Ukraine.

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeïka
Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : ©Ville d'Obernai / ©Office de Tourisme / ©Communauté e Communes du Pays de Sainte Odile / ©Paul Seners / ©Airmegapix-Rothan / @Basalt Architecture / ©120GR / ©SRO Gymnastique / @CAO Basket / @PETR / ©Festival de Musique d'Obernai / Adobe Stock : ©Brad Pict ©Wolcan ©Jan Engel ©FoxyImage ©JenkoAtaman ©Topvectors

Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Direction de la Communication
Place du Marché - C.S. 80 205 - 67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Septembre 2022

Sommaire

Solidarité
- Solidarité avec le Peuple Ukrainien

Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps forts
Pages 4-5

Conseil Municipal
- Extraits des délibérations des Conseils Municipaux des 7 mars et 2 mai

Pages 6-7

Budget 2022
- Le budget 2022 de la Ville
- Les investissements 2022
- Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- Le soutien à la vie associative

Pages 8-9

Dossier Plan Vélo
- Des aménagements cyclables pour une ville apaisée
- 4 giratoires réaménagés : priorité aux cyclistes
- 2 sections aménagées cet été : la rue du Maréchal Juin, la rue du Maréchal Koenig, la voie de contournement RD 422 et la rue Maréchal de Lattre de Tassigny

Pages 10 à 15

Travaux
- Les Remparts Foch et Joffre réaménagés
- Place d'Europe : franc succès pour les nouvelles aires de jeux

Page 16

Environnement
- Éclairage public : Obernai agit pour l'environnement en maîtrisant sa consommation d'énergie

Page 17

Culture et loisirs
- EMMDD : les inscriptions sont ouvertes
- La Médiathèque en mode estival
- Les animations estivales du Centre Arthur Rimbaud

Page 18

Histoire et sport
- Gaston Rohmer
- Devoir de mémoire : appel aux dons

Page 19

Bloc-notes
- Ouverture de la piscine plein air
- Ramassage des déchets : modifications horaires
- Les naissances

Page 20

Sport
- Plogging Obernai
- Obernai, Ville sportive ambassadrice des Jeux Olympiques et Paralympiques

Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Manifestations estivales
Pages 23-24

Chers Habitants d'Obernai,

- *En cette fin de mois de mai, nous sommes toujours autant terrifiés par la souffrance du peuple Ukrainien qui subit, depuis le 24 février dernier, les conséquences d'une invasion injustifiée de leur pays. Cette guerre absurde (comme toutes les guerres) est le résultat d'une action préméditée par le dirigeant russe et sa diaspora, paranoïaques et nostalgiques de l'ancien bloc soviétique. Le combat des Ukrainiens est le nôtre, ils se battent pour la démocratie, mais également pour notre Liberté. Espérons vivement que les dirigeants du « Monde Libre » arrivent à trouver une issue à cette situation tragique par voie diplomatique.*

- *Les coûts des matières premières et des énergies ne cessent d'augmenter eu égard à la pénurie et aux désordres consécutifs à la guerre en Ukraine. Ces 10 dernières années, la Ville d'Obernai a réalisé des économies d'énergie considérables dans le cadre d'un CPE (Contrat de Performance Energétique), qui a permis de réaliser une économie de 24,5 % depuis 2013. Nous poursuivons ces actions de maîtrise des consommations énergétiques, de diminution des émissions de gaz à effet de serre, de baisse de la pollution lumineuse et de préservation de la biodiversité. Ainsi, et progressivement, l'éclairage public sera éteint entre minuit et 4 h du matin pour améliorer davantage encore ces résultats. Depuis 3 semaines, ce dispositif d'extinction de l'éclairage public a été mis en œuvre dans les parcs d'activités Nord, Sud, Thal... et sera prochainement étendu dans différents quartiers de la Ville. Vous êtes nombreux à nous avoir interpelés ces derniers mois dans ce sens. Plus que jamais, il est nécessaire et opportun de pallier à toutes les dépenses qui ne sont pas indispensables voire superflues.*

- *Dans ce journal, sont présentées les grandes lignes du budget 2022, adopté par le Conseil municipal : une fois de plus, nous continuons à désendetter la Ville tout en réalisant de nombreux investissements.*

- *Dans le cadre d'une vision d'avenir ambitieuse et d'une concertation intense menée depuis plusieurs années avec les usagers du vélo, les élus, les techniciens, les pouvoirs publics et le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), un important Plan Vélo a été voté par le Conseil municipal le 27 septembre 2021. Sur une longueur de 4 km, dans le périmètre Est de la Ville, des pistes cyclables sécurisées seront intégrées dans les espaces publics pour sécuriser de manière optimale les piétons, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes et les automobilistes. La 1ère phase de ce projet (2022-2025) consiste en l'aménagement de 9 sections de route et de 4 giratoires. Notre Plan Vélo a fait l'objet d'une instruction par la Préfecture, le CEREMA, la Région Grand Est et la CeA (Collectivité européenne d'Alsace). Ce projet, comprenant des aménagements environnementaux de grande qualité et notamment la plantation de 220 arbres, a suscité les félicitations de Madame la Préfète, qui nous a confirmé que l'Etat prévoit d'accorder à ce projet audacieux la subvention maximale fixée à 40 % eu égard à la qualité du projet qui constitue une réponse efficace pour accélérer la transition écologique.*

Continuons à nous protéger et restons prudents...

Bel été à vous.

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional

25ème édition du Festival de Cirque Pisteurs d'Etoiles

2ème édition du Repair'Café : un nouveau rendez-vous pour donner une seconde vie aux objets plutôt que de les jeter

Lancement du projet "Renature mon école" à l'école élémentaire Freppel, en partenariat avec la Maison de la Nature Bruche - Piémont

Marché de Printemps organisé par l'Office de Tourisme

Le Salon de l'apprentissage organisé par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile à la Halle Bugeaud

Séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants - mandat 2021-2023

Ginette Kolinka, Survivante du camp d'Auschwitz-Birkenau, venue présenter son histoire et son livre au Lycée Freppel

Jobs d'été : rencontre avec les jeunes qui travailleront à la Ville d'Obernai en juillet et août

Cérémonies commémoratives du 8 mai en présence de Thorsten Erny, Maire de Gengenbach, notre Ville jumelée

Cavalcade du Groupe Scolaire Freppel dans les rues du centre-ville

Inauguration de deux aires de jeux réalisées Place d'Europe immédiatement adoptées par les enfants et leurs parents

Mise en valeur des espaces verts par le Pôle Logistique et Technique de la Ville d'Obernai

Séance du 7 mars 2022

Extrait des délibérations

- Acquisition gracieuse auprès de SAS Alsagestion d'une emprise située au lieudit Schulsfeld pour l'élargissement d'un chemin communal. Voté à l'unanimité.

- Réalisation du Plan Vélo - acquisition d'une parcelle auprès d'Alsace Habitat au giratoire du Parc des Roselières. Voté à l'unanimité.

- Dénomination du Square des Tanneurs. Voté à l'unanimité.

- Projet du Règlement Local de la Publicité Intercommunal - avis de la Ville d'Obernai. Voté à l'unanimité.

- Organisation et composition des commissions municipales – commissions légales : Comité Social Territorial (CST). Voté à l'unanimité.

- Prorogation pour l'année 2022 de la convention d'objectifs et de moyens 2020-2021 entre la Ville d'Obernai et l'Association Arthur Rimbaud dans le cadre des missions d'animation générale du Centre Socio-Culturel. Voté à l'unanimité.

- Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2021 - Budget principal et budgets annexes. Voté à l'unanimité.

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 - Budget principal et budgets annexes. Voté à l'unanimité.

- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. Voté à l'unanimité.

- Attribution de subventions aux Collèges Freppel et Europe dans le cadre des projets d'établissement pour l'année scolaire 2021/2022. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2022 avec le Collège de Gengenbach. Voté à l'unanimité.

- Dotations de fonctionnement aux établissements communaux et organismes paramunicipaux ou investis d'une mission d'intérêt général au titre de l'exercice 2022 - Révision des montants attribués à l'Association du Centre Socio-Culturel Arthur Rimbaud et à l'Association de l'Espace Athic. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation du 12ème Festival de Musique d'Obernai. Voté à l'unanimité.

- Fiscalité directe locale – Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2022. Voté à l'unanimité.

- Révision de la procédure AP/CP (autorisation de programme/crédits de paiements) pour l'opération de restauration du Domaine de la Léonardsau, pour l'opération de restructuration de la trame viaire du cœur de ville - réaménagement du secteur Rempart Caspar/Route de Boersch, et pour le Plan vélo urbain. Voté par 29 voix pour 4 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX). Voté à l'unanimité pour le Plan vélo urbain.

- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2022 – Budget principal et budgets annexes. Voté par 29 voix pour 4 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX).

- Durée annuelle du temps de travail - motion en faveur de la prise en compte du droit local d'Alsace-Moselle prévoyant deux jours fériés complémentaires. Voté à l'unanimité.

- Aide de solidarité à la population ukrainienne victime de la guerre. Voté à l'unanimité.

Séance du 2 mai 2022

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une parcelle au lieudit Gesetz au titre de la réserve foncière et cession au profit du cédant de parcelles situées aux lieudits Gesetz et Rotter. Voté à l'unanimité.
- Acquisition de parcelles au lieudit Haul pour la création d'une circulation douce et au titre de la réserve foncière et cession de parcelles communales situées au lieudit Haul. Voté à l'unanimité.
- Déclassement d'un sentier communal au lieudit Haul. Voté à l'unanimité.
- Échange foncier entre la SARL Sthira Sukham et la Ville d'Obernai au lieudit Buehl. Voté à l'unanimité.
- Cession d'un terrain communal au Parc d'Activités Sud. Régularisation d'une délibération du Conseil Municipal du 28 mai 1990. Voté à l'unanimité.
- Création d'une police municipale pluricommunale. Voté à l'unanimité.
- Renouvellement du bureau de l'Association Foncière d'Obernai – proposition des membres présentés par le Conseil Municipal. Voté à l'unanimité.
- Conclusion d'un partenariat entre le Groupement de Soutien de la Base de Défense de Strasbourg-Haguenau-Colmar et la Ville d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association 13ème Sens Scène & Ciné en soutien au projet de résidence artistique dans le cadre du Festival Pisteurs d'Étoiles 2022 à Obernai. Voté à l'unanimité.

- Conclusion d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville d'Obernai et le Centre Communal d'Action Sociale en vue de la passation de marchés publics de fourniture de carburant. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace pour l'organisation du salon "Haut la Main ! " à Obernai en mai 2022. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention au Comité d'Organisation du Triathlon d'Obernai en soutien à l'édition 2022 de l'épreuve. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association "Courir à Obernai " pour l'organisation de l'édition 2022 de la course "Les O'nze kilomètres d'Obernai". Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association SOS AIDE AUX HABITANTS en soutien au fonctionnement d'une permanence locale pour l'accueil des victimes d'infractions pénales. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention d'investissement à la Communauté Israélite d'Obernai pour des travaux de remplacement de la chaudière de la synagogue d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association Cercle Aloysia Obernai pour l'acquisition de mobiliers pour le Foyer Saint-Joseph. Voté à l'unanimité.
- Rapport annuel sur les Recours Administratifs Préalables en lien avec la dépénalisation et la décentralisation du stationnement. Voté à l'unanimité.

Prochaine séance : lundi 27 juin 2022 à 20h.
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr
Séances en direct et en replay sur Facebook @obernai et sur www.obernai.fr

Le budget 2022 de la Ville d'Obernai

- Maîtrise constante des dépenses de fonctionnement
- Désendettement de la ville depuis 17 ans
- Dynamique de l'investissement : 20 M€ pour 2022

Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :

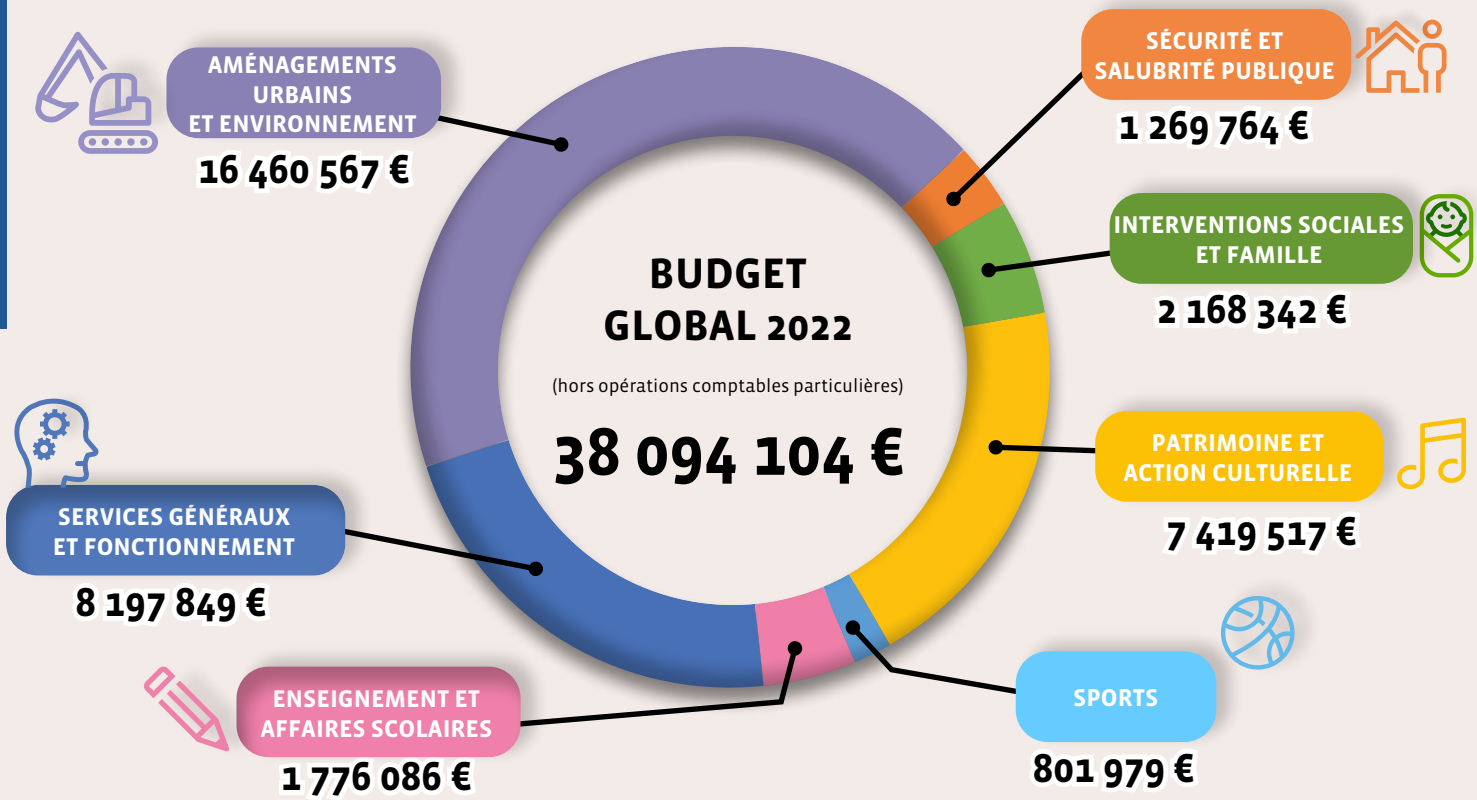

Les investissements en 2022

Travaux de voirie et d'éclairage public : 2 200 000 €

Réaménagement du Centre Arthur Rimbaud : 1 200 000 €

Plan vélo - tranche 1 (part Ville) : 6 370 000 €

Ombrières photovoltaïques : 400 000 € (1ère tranche)

Investissement dans les écoles : 676 500 €

Léonardsau : 2 518 000 €

Recettes de fonctionnement

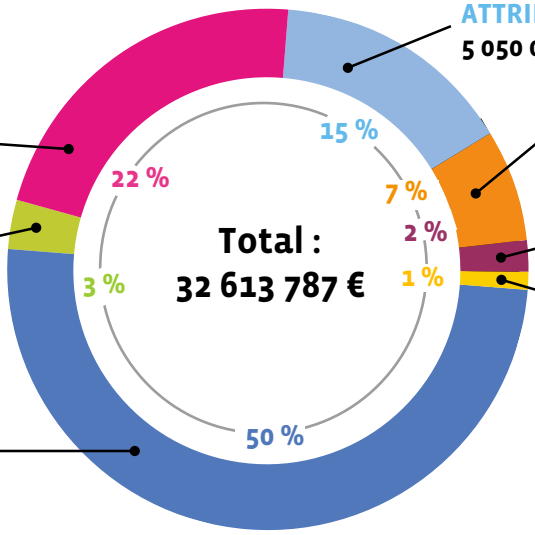

ATTRIBUTION DE COMPENSATION* :
5 050 000 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
2 319 000 €

REPRISE SUR PROVISION
618 303 €

AUTRES PRODUITS
199 050 €

IMPÔTS ET TAXES
7 108 000 €

PRODUITS DES SERVICES
947 600 €

EXCÉDENT REPORTÉ
16 371 834 €

* Compensation du transfert à la Communauté de Communes de la fiscalité professionnelle

Dépenses de fonctionnement

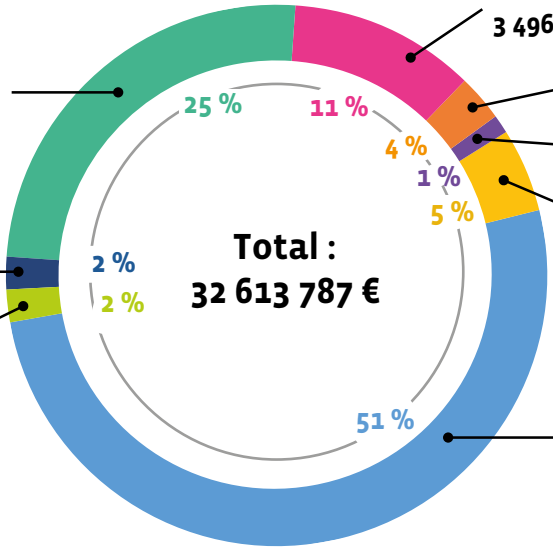

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
3 496 875 €

AUTRES CHARGES (dont FPIC **)
1 131 200 €

CHARGES FINANCIÈRES
212 500 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
1 735 885 €

VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT
16 504 027 €

CHARGES DE PERSONNEL
8 233 000€

DÉPENSES IMPRÉVUES ET DÉPENSES D'ÉQUILIBRE
500 000 €

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
800 300 €

** Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Détail du budget sur www.obernai.fr/cm (délibérations du Conseil Municipal du 7 mars 2022)

La Ville d'Obernai soutient la vie associative

Centre Communal d'Action Sociale	230 000 €
13e Sens Scène & Ciné	320 000 €
Centre Arthur Rimbaud	200 000€
Associations sportives, de loisirs, cultuelles et scolaires	141 195 €
Square des Petits	33 000 €
Obern'Aide	23 000 €
Subventions exceptionnelles	69 000 €

=

1 016 195 €
VERSÉS AUX ORGANISMES PARAMUNICIPAUX ET AUX ASSOCIATIONS

Des aménagements cyclables pour une ville apaisée

Réaménagement de l'entrée de la rue du Maréchal Koenig

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 19 octobre 2020 a approuvé le Plan Vélo de la Ville d'Obernai et l'avant-projet détaillé de la 1ère phase opérationnelle (2022-2025) a été adopté par le Conseil municipal le 27 septembre 2021. Il comprend l'aménagement de neuf sections de route qui forment des itinéraires cyclables structurants, continus et reliés aux aménagements cyclables urbains existants, ainsi qu'aux itinéraires cyclables intercommunaux ou départementaux.

Les études techniques préliminaires ont fait émerger une logique homogène dans le dimensionnement et le traitement des neuf sections, qui permettra de forger le caractère unitaire du réseau cyclable de la ville. **Cette cohérence dans les aménagements soutiendra une lisibilité accrue et une identification forte de la place du cycliste dans l'espace urbain.**

Le dimensionnement du réseau, satisfaisant pour chaque section traitée jusqu'à un trafic journalier de 1 500 cyclistes par sens, **répondra durablement aux besoins en déplacements doux de la population, en intégrant les perspectives les plus optimistes d'évolution de la démographie locale et de la pratique des mobilités actives des habitants.**

Pendant la durée des travaux, la Ville mettra en place des déviations et une signalisation afin de faciliter au mieux la circulation et l'accès aux commerces.

En savoir plus sur : www.obernai.fr/velo

La sécurité est l'affaire de tous !
Nous comptons sur le respect des piétons, cyclistes, motocyclistes et automobilistes en toutes circonstances.

Calendrier prévisionnel des travaux d'aménagement

TRAVAUX 2022-2025

Montant des travaux des 9 sections : 8 795 914 € H.T.
9 sections de route à aménager soit 4,42 km de pistes cyclables avec la création de :

- ***2 640 mètres linéaires (ml) de pistes cyclables en site propre,***
- ***deux voies vertes de 1 020 ml,***
- ***760 ml d'itinéraires cyclables en zone mixte.***

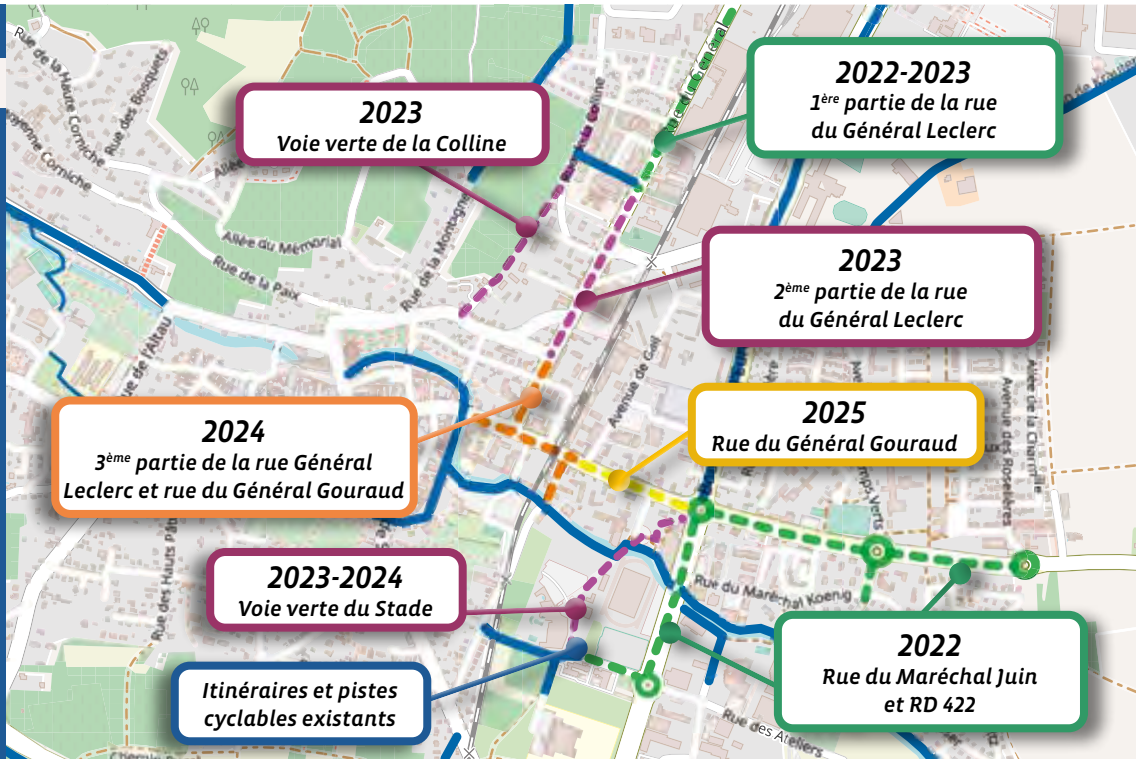

4 GIRATOIRES RÉAMÉNAGÉS : priorité aux cyclistes

Les quatre giratoires situés entre la Gendarmerie et la Caserne des sapeurs-pompiers vont être réaménagés cette année selon le principe du giratoire cyclable à îlots intra-annulaires avec l'ajout d'un anneau cyclable bidirectionnel.

Un giratoire cyclable à îlots intra-annulaires permet de donner la priorité aux cyclistes contribuant ainsi à faciliter et à sécuriser leurs déplacements vers les différents itinéraires cyclables.

- **Les traversées des pistes bidirectionnelles au droit de chaque branche du giratoire seront prioritaires sur le flux automobile.**
- **En entrée de giratoire, l'automobiliste devra ainsi respecter l'habituel passage piétons puis un cédez-le-passage "vélos" et l'habituel cédez-le-passage sur le "flux giratoire véhicule"**.
- Afin de marquer ce changement majeur de priorité, **la piste cyclable et les traversées routières seront traitées en enrobé de couleur, en complément de la signalisation horizontale et verticale.**

PROJET DE PANNEAU D'INFORMATION ROUTIÈRE

Exemple du giratoire " Europe" qui sera aménagé en giratoire cyclable à îlots intra-annulaires

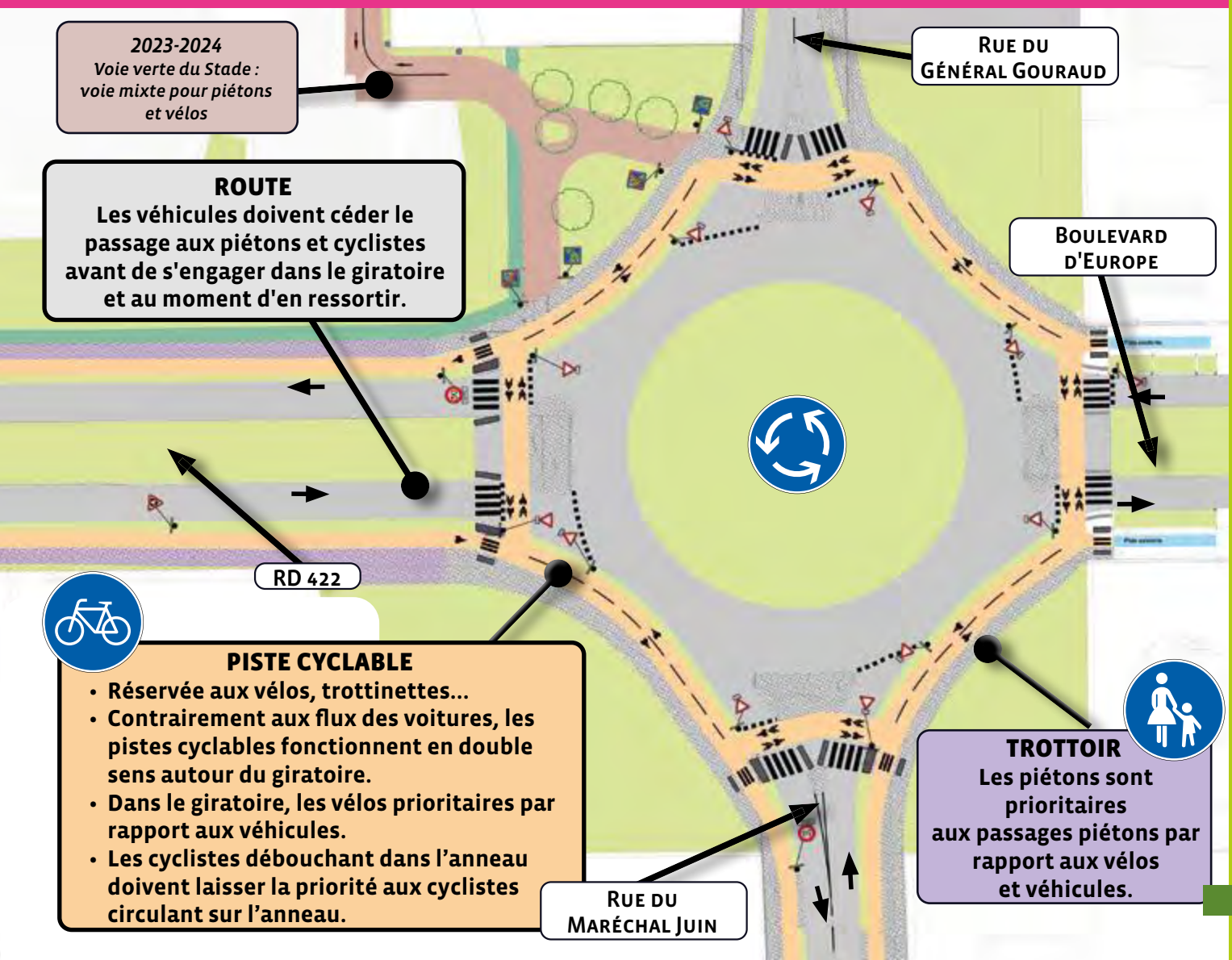

Projet d'aménagement de l'entrée d'Obernai Rue du Maréchal Juin

1ère SECTION AMÉNAGÉE CET ÉTÉ : La rue du Maréchal Juin et la rue du Maréchal Koenig

La rue du Maréchal Juin est une des entrées principales d'Obernai et constitue l'épine dorsale de l'Est de la Ville en assurant la desserte d'importantes zones résidentielles et d'équipements. C'est pourquoi elle a été choisie comme première section des aménagements du Plan Vélo avec également un tronçon de la rue du Maréchal Koenig.

- **Réduction des voies de circulation**
  - **Les chaussées seront ramenées systématiquement à 4,20 m (voie avec séparateur central) et à 6 m (voie à double sens)** permettant la fluidité du transit routier et la circulation de poids lourds et de convois exceptionnels.
  - Les créneaux de dépassement et les différentes sur-largeurs routières marquées en zébra seront supprimés.
- **Création d'une piste cyclable par sens de circulation, de part et d'autre de la chaussée.**
  Des pistes cyclables sécurisées et correctement dimensionnées seront implantées latéralement et en continu (2 m de largeur et zone tampon de 50 cm).
- **Sécurisation des déplacements piétons**
  Les cheminements piétons seront réaménagés et plus confortables (2 m et plus), en particulier aux abords du Groupe scolaire Europe.

RUE DU MARÉCHAL JUIN ET DU MARÉCHAL KOENIG

- ***Réalisation d'une piste unidirectionnelle dans les 2 sens et d'un ceinturage des giratoires en piste bidirectionnelle.***
- ***Création de 900 mètres linéaires de pistes cyclables.***
- ***Budget : 1 690 818 € H.T.***
- ***Trafic routier actuel : 16 350 véhicules par jour.***
- ***Nouveaux aménagements :***
  - ***2,20 m de trottoir piétons,***
  - ***2 m de piste cyclable,***
  - ***0,50 m de zone tampon,***
  - ***4,20 m de chaussée par voie.***

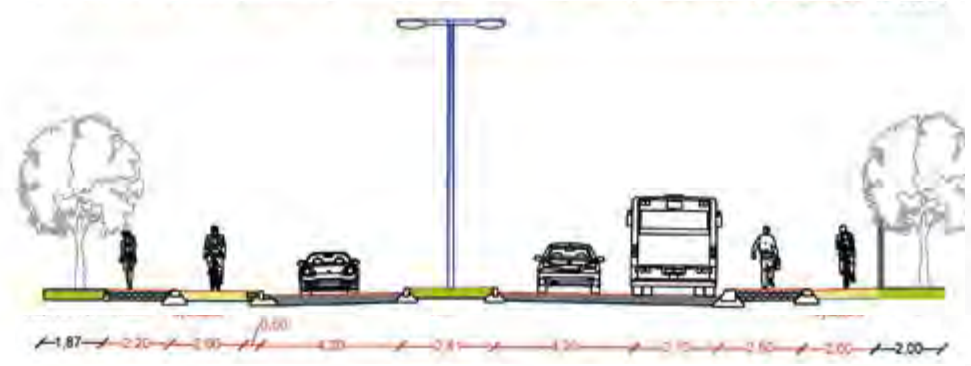

Projet d'aménagement de la rue du Maréchal Juin

Projet d'aménagement de la Rue du Maréchal Juin

- **Création d'arrêts de bus accessibles**
  - **Les arrêts de bus urbains et interurbains seront soit réaménagés en encoche** (Roselières-Collège Europe et Maréchal Koenig) **soit en chaussée (Pablo Picasso), avec dans tous les cas des quais voyageurs situés hors de la zone de circulation des cyclistes et satisfaisant à l'accessibilité pour tous.**
  - **Les deux arrêts "Roselières" et "Collège Europe" seront intégralement remaniés**, améliorant ainsi l'ensemble des flux de déplacement.

- **Centralisation de la voie de circulation, rue du Maréchal Koenig**

  La voie de circulation sera ramenée en position centrale en supprimant l'îlot séparateur.

- **Végétalisation et plantation de 32 nouveaux arbres**

  De nouvelles fosses de plantation pour arbres à haute tige ou des essences arbustives seront créées contribuant à compléter la végétalisation de l'entrée de ville, en particulier sur le tronçon actuellement très minéral situé entre le Groupe scolaire Europe et le giratoire du Boulevard d'Europe.

Les nouvelles pistes cyclables connectées aux pistes existantes

Les nouveaux aménagements de cette première section de routes ont été étudiés pour assurer des raccordements de qualité aux pistes cyclables et allées piétonnes déjà existantes :

- **vers le quartier résidentiel Europe Sud :** raccordement direct à deux allées piétons/cyclistes et aux bandes cyclables de la rue du Maire Mosser via les aménagements cyclables de la rue du Maréchal Koenig,
- **vers l'éco-quartier des Roselières :** raccordement direct aux deux allées piétons/cyclistes du parc public et réintégration du flux cycliste sur la chaussée de l'Avenue des Roselières (Zone 30),
- **vers l'Avenue des Champs verts :** réintégration du flux cycliste sur la chaussée de l'Avenue des Champs verts (zone 30),
- **vers le Boulevard d'Europe :** raccordement direct aux pistes cyclables latérales existantes au droit du giratoire "Europe".

Le saviez-vous ?

Dans une rue à sens unique limitée à 30 km/h, les cyclistes peuvent rouler à contre sens. Une signalisation et des aménagements seront réalisés prochainement afin de sécuriser cette circulation.

Soyez prudents !

Projet d'aménagement du giratoire
et de l'entrée de la rue du Maréchal Koenig

Projet d'aménagement de la RD 422

2ème SECTION AMÉNAGÉE CET ÉTÉ : la RD 422 (contournante) et la rue Maréchal de Lattre de Tassigny

Cette 2ème section identifiée dans le Plan Vélo est un axe d'évitement du centre-ville, assurant la desserte des zones urbaines résidentielles et économiques périphériques. Elle forme également, en prolongement du Boulevard d'Europe, le grand axe viaire Nord-Sud d'Obernai. Bien que ce tronçon soit situé en agglomération, son aménagement actuel est très marqué par son statut de route départementale et favorise peu la pratique du vélo. Le périmètre de cette section de travaux inclura en outre les aménagements cyclables de la rue Maréchal de Lattre de Tassigny, afin d'assurer le raccordement avec les pistes cyclables existantes du secteur du Nouvel Hôpital d'Obernai (Avenue du Maire Gillmann).

Les principes d'aménagement de cette section seront identiques à ceux développés sur le tronçon "rue du Maréchal Juin". L'opération prévoit des modifications de la voirie existante permettant une transformation importante des usages et de l'image de cet axe :

- **Réduction des voies de circulation**
  - **Les 2 voies de circulation existantes**, réparties de part et d'autre d'un terre-plein central paysager, **seront réduites à une largeur de 4,50 m.**
- **Créations de nouvelles pistes cyclables sécurisées**
  - **Les pistes cyclables seront aménagées latéralement et se raccorderont directement à la Voie Verte de l'Ehn.**
  - **En leur point de croisement, les deux itinéraires cyclables bénéficieront d'une traversée routière mutualisée,** traitée en plateau surélevé avec feux d'appel destinés aux piétons et cyclistes.
  - **Deux intersections seront traitées en carrefour en T avec trottoir-piste** traversant et franchissement sur plateau, donnant la priorité aux cyclistes.
- **Aménagement du giratoire "SDIS - rue Maréchal de Lattre de Tassigny"**
  - **Il sera doté d'un demi anneau cyclable bidirectionnel,** permettant la desserte vers la rue Maréchal de Lattre de Tassigny et vers le Parc d'Activités Sud. Cette disposition induira un remaniement de la branche "rue des Ateliers", dont une réintégration sécurisée des cyclistes sur la chaussée.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RD 422

RD422 ET RUE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

- ***Création de 630 ml d'itinéraires cyclables sécurisés.***
- ***Budget : 1 223 725 € H.T.***
- ***Type d'aménagements : piste unidirectionnelle dans les deux sens et ceinturage des giratoires en piste bidirectionnelle, piste bidirectionnelle dans la Rue Maréchal de Lattre de Tassigny.***
- ***Largeurs : 2,20 m de trottoir piétons, 2 m de piste cyclable, 1 m de zone tampon, 4,50 m de chaussée par voie.***
- ***Trafic routier actuel : 19 630 véhicules par jour.***

- **Intégration d'une piste cyclable rue Maréchal de Lattre de Tassigny**

  Le profil de la rue Maréchal de Lattre de Tassigny sera modifié afin d'intégrer une piste bidirectionnelle de 3 mètres de large sur le côté Nord de la voie, le long du Stade omnisport.

- **Nouvel accès au Parking du Stade**

  Dans le cadre de l'opération, un ouvrage de tourne-gauche sera aménagé pour améliorer la desserte du Parking du stade (parking de covoiturage) à partir du Sud de la Ville.

- **Plantation de 33 arbres et aménagements paysagers**
  - **Le terre-plein central sera conservé** et fera l'objet **d'un réaménagement paysager unitaire sur l'ensemble de la section.**
  - **De part et d'autre des voies automobiles, des arbres d'alignement seront plantés** et leurs fosses de plantation feront office d'espace tampon entre les pistes latérales et les voies automobiles.
  - Ces dispositions contribueront **à transformer l'image routière de cette section en boulevard urbain, en prolongement des aménagements qualitatifs du Boulevard d'Europe.**

L'itinéraire cyclable sécurisé "RD 422-Contournante" constituera un maillon essentiel des déplacements doux entre :

- le Boulevard d'Europe et la rue du Maréchal Juin, à son extrémité Nord,
- la Voie Verte de l'Ehn, en sa partie médiane,
- le secteur du Nouvel Hôpital et de l'O Espace Aquatique, à son extrémité Sud.

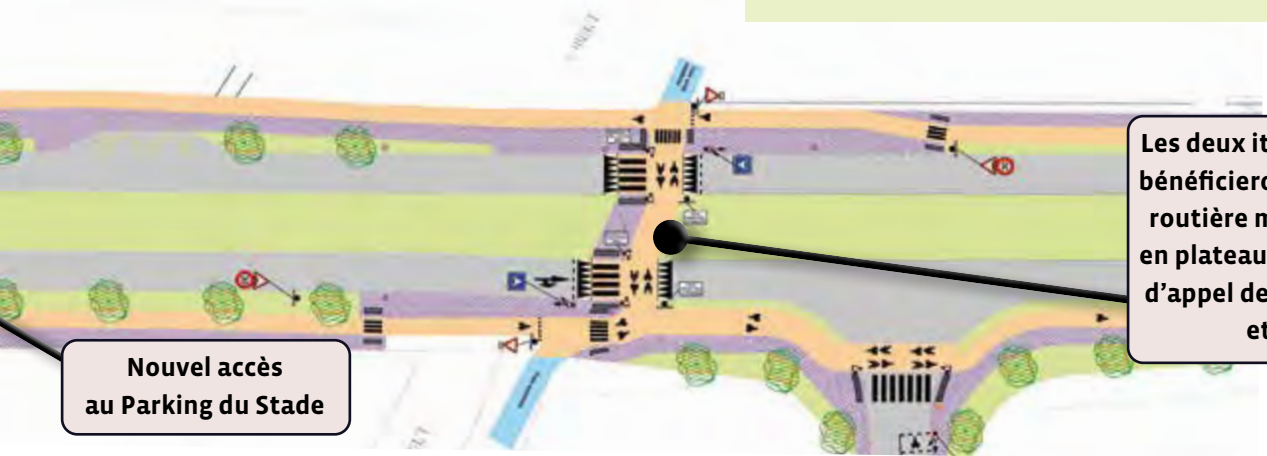

Les deux itinéraires cyclables bénéficieront d'une traversée routière mutualisée, traitée en plateau surélevé avec feux d'appel destinés aux piétons et cyclistes.

Nouvel accès au Parking du Stade

Marché du jeudi : les Remparts Foch et Joffre réaménagés

À la grande satisfaction des commerçants non sédentaires, des habitants et des visiteurs qui viennent faire leurs courses, les travaux de réaménagement de l'emprise du marché du jeudi sont terminés. La Ville d'Obernai, en concertation avec les commerçants du marché, a procédé à **un réaménagement sur les Remparts Joffre et Foch, dans le but de faciliter l'installation des étals, et à la mise en place d'un enrobé drainant** de couleur au niveau du Parking de la Salle des Fêtes, où un abri à vélos a également été mis en place.

En complément des 50 000 € H.T. que la Ville avait déjà investis en 2019 pour la mise en place de la distribution électrique des stands, 79 250 € H.T. ont été rajouté pour ces travaux.

Place d'Europe : franc succès pour les nouvelles aires de jeux

Après la réalisation du City Stade par la Ville, la SEM Obernai Habitat a procédé à la rénovation intégrale de ses deux aires de jeux, Place d'Europe, pour un montant de 176 000 € H.T. Déjà adoptées par les parents, ces nouvelles aires de jeux font le bonheur des enfants jusqu'à 12 ans. Quelques travaux complémentaires seront réalisés, à savoir la pose d'une clôture de 2 mètres de hauteur autour de l'aire pour les 4-12 ans, la relocalisation de poubelles, la plantation de nouveaux arbres à l'automne...

MERCI à tous les adultes de faire RESPECTER ces aires de jeux par les jeunes et les adolescents...
Nous comptons sur vous !

ÉCLAIRAGE PUBLIC : Obernai agit pour l'environnement en maîtrisant sa consommation d'énergie

La Ville d'Obernai a décidé d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public, de minuit à 4h du matin, sur l'ensemble des quartiers d'Obernai (en dehors du cœur de ville situé à l'intérieur des remparts). En effet, la gestion de l'éclairage public constitue un levier important de la transition énergétique et écologique, et cette expérimentation d'un éclairage public encore plus responsable à Obernai s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de poursuivre des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Depuis 2021, toute l'électricté achetée par la Ville d'Obernai est "verte" (produite à partir de sources d'énergies renouvelables).**
- **En 2021, 25% de l'énergie consommée dans les bâtiments était issue des énergies renouvelables (bâtiments municipaux, écoles, gymnases...).**
- **Le Contrat de performance énergétique de la Ville d'Obernai a permis, en 2021, de réaliser des économies d'énergie de 24,5% par rapport à la consommation de référence de 2013.**

Ainsi, depuis début mai, les lampadaires des rues des Parcs d'Activités Sud, Nord et du Thal sont éteints de minuit à 4h du matin. Dans les autres quartiers concernés, l'extinction sera programmée d'ici début juin. Le Camping municipal*** participera également au dispositif.

Éteindre l'éclairage public de minuit à 4h du matin a pour but de :

- **maîtriser les consommations d'énergie et de réaliser des économies,**
- **diminuer les émissions de gaz à effet de serre,**
- **diminuer la pollution lumineuse néfaste pour la faune, la flore et les humains,**
- **préserver la biodiversité.**

La question de la sécurité

- **L'éclairage public est avant tout destiné à éclairer les piétons d'où le choix des horaires (piétons peu nombreux entre minuit et 4h).**
- **Les véhicules, eux, ont leur propre éclairage et les conducteurs ont tendance à ralentir leur vitesse en l'absence de lumière.**
- Déjà mise en pratique dans d'autres villes en France, des études ont montré que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'entraînait **pas d'incidence en matière de sécurité routière et de délinquance.**

Cette mesure vient renforcer une gestion de l'éclairage public déjà orientée vers plus d'éco-responsabilité au travers d'un plan pluriannuel de renouvellement et d'optimisation.

- **Les traditionnels lampadaires sont progressivement remplacés par de nouveaux équipements LED qui consomment trois fois moins d'énergie.**
- **La gestion intelligente de l'intensité de la lumière en fonction des horaires permet de faire encore baisser la consommation d'énergie.**
- Ainsi en 2021, **le remplacement de 38 luminaires** dans le quartier Europe Sud et la programmation d'une réduction progressive du niveau d'éclairement **a généré une économie annuelle de 65% sur les consommations électriques.**
- Le dispositif de gradation progressive est en place également au Parc des Roselières, Boulevard d'Europe, Avenue du Maire Gillmann, Place des 27, rue des Houblons et rue de la Sablière. Il sera généralisé dans les années à venir sur l'ensemble des axes restructurés dans le cadre de l'aménagement des pistes cyclables : rue du Maréchal Juin, contournante, rue du Général Leclerc, rue du Général Gouraud, voies vertes du Coteau et du Stade.

www.obernai.fr/eclairagepublic

EXEMPLE DE RUES D'OBERNAI OÙ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SERA ÉTEINT DE MINUIT À 4H DU MATIN

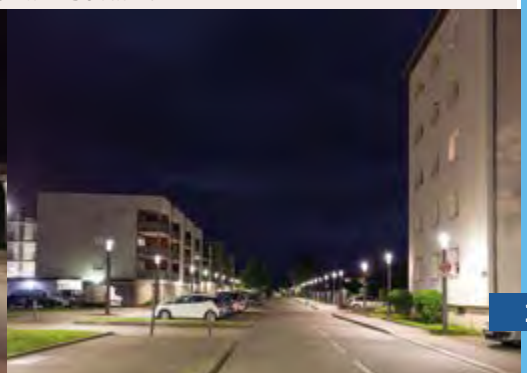

Les inscriptions sont ouvertes à partir de juin à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin

Que ce soit en musique, en danse ou en dessin, l'EMMDD offre la possibilité de trouver l'activité artistique qui correspondra le mieux aux enfants, aux ados ou aux adultes.

En musique, outre les cours individuels dispensés dans toutes les familles d'instruments, **il est également possible de ne s'inscrire que pour les ateliers ou ensembles** tels que les Ateliers Jazz, Musiques du Monde, Chorale Enfants (7-9 ans) ou Chorale des Jeunes (à partir de 9 ans), Chorale Jazz-Gospel, Didgeridoo… **Sans oublier les cours pour les tout-petits, dès la Petite Section Maternelle !**

Les cours d'Éveil et d'Initiation en Danse sont proposés aux enfants à partir de la Moyenne Section Maternelle. Les cours de Danse Classique quant à eux débutent à partir du Cours Élémentaire 2 (les enfants de moins de 8 ans au mois de février 2023 seront redirigés vers le cours d'Initiation).

Les cours de Dessin sont dispensés par tranches d'âge, sans distinction de niveau. Dès l'âge de 4 ans (Moyenne Section Maternelle) **et jusqu'aux adultes**, ces cours privilégient l'expression et la sensibilité artistique de chacun et ce, déclinés dans toutes les techniques picturales accessibles. Un cours plus didactique réservé aux élèves à partir de 16 ans est également proposé, reprenant toutes les bases techniques du dessin.

Dossier d'inscription, tarifs, horaires des cours collectifs… sont à retrouver à partir de début juin sur www.obernai.fr/emmdd
Tél. 03 88 95 29 43 - emmdd@obernai.fr

École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin d'Obernai

La Médiathèque en mode estival

Médiathèque d'Obernai

La Médiathèque sera ouverte cet été du 1er juillet au 31 août (sauf du 2 au 15 août inclus), mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et samedi de 8h à 14h. Les abonnés pourront emprunter 25 documents pour une durée de 8 semaines à partir du 15 juin 2022.

Cour Athic - Tél.03 88 95 18 20
www.mediatheque-obernai.fr

BRADERIE

Dimanche 28 août, de 10h à 16h, la Médiathèque organise une grande braderie, Cour Athic, Salle Sainte-Odile. Des documents (romans, albums, BD, CD, DVD, revues, encyclopédies) retirés des collections vous seront proposés pour des prix allant de 0,10€ à 2€.

Les animations estivales du Centre Arthur Rimbaud

L'accueil de loisirs proposé par le Centre Socio-Culturel Arthur Rimbaud installera ses quartiers d'été au Domaine de la Léonardsau dès le 11 juillet jusqu'au 31 août.

Les enfants à partir de 4 ans et les collégiens auront le plaisir de retrouver l'équipe d'animation quotidiennement dans cet écrin de verdure mis à disposition par la Ville.

Au programme, pour passer un été dépaysant au vert, à deux pas de chez soi : **découverte de la nature, sorties hebdomadaires, escapades pour les ados, nuits sous tente, sorties piscine…**

Vous avez 17 ans et souhaitez devenir animateur d'accueil de loisirs ?

Le Centre Arthur Rimbaud organise une formation générale BAFA de 8 jours dans ses locaux du 19 au 26 juillet 2022. Tarif de la formation à partir de 80€ pour les lycéens résidant dans la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile.

Renseignements et inscriptions à l'accueil du Centre Arthur Rimbaud, 2 avenue de Gail
Tél. 03 88 95 01 24 – info@cscarimbaud.com

Gaston Rohmer : Champion de France cadet de Cross

Originaire de Bischoffsheim, Gaston Rohmer a 16 ans et il pratique le demi-fond au SR Obernai Athlétisme depuis avril 2019 avec son coach William Rudloff.

Ses épreuves de prédilection sont le 5 km sur route et le cross. Cet été, pour gagner en technique et en vitesse, il s'entraînera sur piste. **Après seulement 3 ans de pratique, son palmarès est déjà exceptionnel. En 2021, il a battu le record de France cadet du 5km sur route en 15'01. Il a fait 2ème au 5 km** de Strasbourg, puis **il a gagné les 5 km** de Rosheim, de Sélestat et la course des châteaux d'Ottrott sur 10 km.

En mars 2022, Il a gagné le cross du championnat de France cadet aux Mureaux (78). **Le 1er mai 2022, il bat son propre record en 14'54" au 5 km** de Colmar.

Ces expériences l'ont fait grandir. Aux entraînements, il se montre très impliqué, toujours appliqué, à l'écoute. Sa volonté de bien faire et son engagement sont sans faille. Lors des compétitions, il court avec spontanéité. **Son plaisir de courir reste sa plus grande motivation.**

Le prochain objectif est fixé en juillet 2022, avec le championnat de France cadet sur piste sur 1 500 m ou 3000 m. Cet automne, il vise la médaille d'or sur 5 km au championnat de France sur route à Albi. Gaston est un champion, humble et joyeux, un exemple, qui motive tout le groupe demi-fond à progresser pour gagner, et fait la fierté de la Ville d'Obernai.

Gaston Rohmer, au centre

Devoir de mémoire : appel aux dons

Le 15 décembre prochain marquera les 80 ans de la création du camp annexe du KL-Natzweiler à Obernai.

Le Centre Européen du Résistant Déporté (C.E.R.D.) lance auprès des habitants d'Obernai une campagne de collecte de documents et d'objets concernant l'histoire de ce camp et plus largement celle du KL-Natzweiler. Venant enrichir les fonds d'archives déjà conservés, **les témoignages et les éléments collectés permettront une meilleure connaissance de son histoire.** Les documents ou objets recherchés peuvent prendre diverses formes telles que des **photographies**, des **correspondances**, des récits de résistants, de déportés mais aussi de **témoins d'événements** en lien avec l'histoire du camp. Selon le souhait des propriétaires, les documents et objets pourront être uniquement numérisés et photographiés pour ensuite être restitués ou définitivement donnés au C.E.R.D. **Un don permet d'assurer la conservation dans le temps et est régi par un contrat réglementé. Avec accord préalable, les objets et documents de la collecte pourront être mis en valeur dans des expositions ou des publications.**

La photo illustrant cet article représente un don fait dans les années 80 par un habitant d'Obernai. Cette

maquette de bateau a été réalisée par un déporté du KL-Natzweiler au camp annexe d'Obernai. **Lors de l'évacuation du camp en novembre 1944, le détenu (nom inconnu) a offert à un habitant d'Obernai ce voilier pour le remercier pour la nourriture qu'il lui avait fournie clandestinement.**

collection@struthof.fr

Franck GRAETZ : 03 88 47 44 56 - 06 44 87 14 57

La Piscine Plein Air : ouverture le 4 juin !

La Piscine Plein Air située route de Boersch ouvrira ses portes au public à partir du samedi 4 juin jusqu'au dimanche 11 septembre 2022.

Son bassin chauffé de 20 m sur 30 m, son solarium ensoleillé et ombragé avec le splach pad et la table de ping-pong ainsi que la petite restauration proposée en partenariat avec le restaurant l'O'SET permettront à tous les publics, petits et grands, de passer d'agréables moments, dans un cadre verdoyant. La Piscine Plein Air sera ouverte du lundi au vendredi de 10h à 20h et le samedi et dimanche de 9h à 19h.

Renseignements à l'O, Espace aquatique
Tél. 03 88 50 32 78 - www.lo-obernai.fr
Piscine Plein Air : Tél. 09 71 00 10 11
(à partir du 4 juin 2022)

Ramassage des déchets : modification des horaires de ramassage

À partir du mercredi 1er juin, les heures de ramassage des déchets changent pour la période estivale afin d'éviter aux agents de collecte de s'exposer aux chaleurs intenses.

Toutes les collectes seront réalisées le matin à partir de 5 h. Ce changement concerne les habitants d'Obernai, des secteurs : Route de Boersch, Mont National, rue du Général Leclerc, Europe Sud, entre la rue de Sélestat et le route de Bernardswiller.

www.jetrie-paysdesainteodile.fr

Naissances

Janvier 2022

Gabin KOERIN,
Zahid BOUMENDJEL, Emy RHINN-AUVRAY, Olivia KIEFFER-SCHUTZ, Kinda AL KOWAFI ABD ALATI, Jules SCHMITT, Martin DUPUY, Ismaïl ATABAEVA.

Février 2022

Godelia ADDATU PIERRET, Ilyan SOULAÏMANA, Gabin OLMOS, Kalyssa AGBOTON, Cleya BAYR PEREIRA, Léa SIGRIST, Aminatou MOUHAMED, Archibald RAFFAELI, Miraç ÇELIMLI, Nunzio ZYGMUNT, Nolan EYENGA, Samet CEKIC.

Mars 2022

Emilie MOUTON, Malik KÜMÜS, Layana FRANTZEN, Razvan ILIE, Melih VURAL, Malïa VINCENT-SULLY, Louis BELLAMY, Arthur CLABAU, Romy TSCHAEN, Emir BINBIR, Lucie VINCENT, Keyssie HAAS, Fermani DINU.

29,6 KG DE DÉCHETS RÉCOLTÉS lors de la dernière sortie Plogging !

Lors du Plogging du 30 mars, Marie-Christine Schatz, Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et des Sports et les ploggeurs bénévoles ont récolté 29,6 kg de déchets dans l'espace public et les espaces verts du secteur des Consulats et de la route de Bernardswiller.

Le plogging est une activité citoyenne qui combine le jogging ou le vélo et le ramassage de déchets. **Et le constat est sans appel : trop de déchets se retrouvent encore à polluer notre environnement et des actions comme le plogging doivent malheureusement se poursuivre tant que le geste de jeter son déchet (cigarette, pot de glace, papier...) ailleurs que dans une poubelle reste une habitude de bien trop de personnes.**

La Ville d'Obernai organise donc la prochaine sortie de Plogging Obernai le dimanche 12 juin. Rendez-vous à 9h15 (départ 9h30) au Parking du Stade (RD 422) pour un plogging autour du parking et sur la piste cyclable vers Niedernai. Chasubles, gants, gel et sacs poubelles seront mis à votre disposition.

Rejoignez les bénévoles en vous inscrivant gratuitement en ligne à la prochaine sortie : www.obernai.fr/plogging

PROTÉGEONS LA NATURE !

Depuis sa création en 2020, Plogging Obernai a organisé 11 sorties qui ont permis de ramasser 316,5 kg de déchets. Ceux-ci ne pollueront plus la nature. Merci à tous les "Ploggeurs".

OBERNAI, VILLE SPORTIVE ambassadrice des Jeux Olympiques et Paralympiques

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète et Obernai participera à cette fête exceptionnelle ! La Ville d'Obernai a été labellisée le 23 décembre 2020 "Terre de Jeux 2024" et s'engage à contribuer à faire vivre au plus grand nombre les émotions des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui se dérouleront à Paris.

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label "Terre de Jeux 2024" propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux Olympiques et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants : partager les émotions du sport, développer l'activité physique, animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux...

1er rendez-vous "Terre de jeux"

Du 20 au 26 juin 2022, la Ville d'Obernai, en partenariat avec les associations sportives locales, organise la "Semaine des copains et des copines".

Cette semaine sera l'occasion pour les adhérent(e)s des clubs obernois d'inviter un copain ou une copine à découvrir son sport et son club en pratiquant une activité sportive ensemble, le temps d'un entraînement.

La liste des associations participantes sera communiquée prochainement ainsi que les manifestations labellisées "Terre de Jeux 2024" sur le site internet de la Ville d'Obernai.

www.obernai.fr/JO2024

Obernai avec Coeur et Passion !

Partage respectueux de l'espace public pour une circulation apaisée

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2021, nous avons voté la 1ère phase du Plan Vélo de la Ville d'Obernai, qui prévoit d'importants travaux d'aménagements entre 2022 et 2025, sur des sections de route avec intégration de pistes cyclables. Nous sommes de plus en plus nombreux à nous déplacer à pied ou à vélo, conscients de la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effets de serre et de réaliser des économies dans tous les domaines.

Suite à l'analyse des offres résultant des marchés publics, le coût de ce Plan Vélo (initialement évalué à 12,7 millions d'euros) s'élèvera finalement à 8,8 millions d'euros. La qualité de notre projet, unanimement salué par les instances compétentes, la préfecture et le CEREMA, nous permettra de bénéficier d'un soutien de l'Etat à hauteur de 2,8 millions d'euros, ramenant le coût du Plan Vélo d'Obernai à un coût résiduel de 6 millions d'euros, autofinancé par la Ville d'Obernai.

Nous connaissons actuellement une augmentation considérable du nombre de concitoyens se rendant au travail ou allant effectuer leurs courses à vélo. Cette mutation sociétale nécessaire nous amène, dans le cadre de notre Plan Vélo, à mieux partager les espaces publics afin d'assurer des déplacements sécurisés : nous espérons vivement que les différentes catégories d'usagers se respecteront pour une circulation harmonieuse et apaisée.

Plus d'infos sur : Facebook : @bernardfischer67 - @obernai.avenir - @Buchbergerfrank - @Robinclauss67

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

Imaginons Obernai!

Chers Obernois,

L'envolée du prix des carburants va-t-elle accentuer l'usage du vélo ? AVEC UN PLAN VELO DE PLUS DE 12 MILLIONS D'EUROS, dont les premiers travaux toucheront les grands axes à l'Est et au Nord de la ville, Obernai devrait disposer d'un maillage cyclable attractif. L'annonce est alléchante, la réalité plus nuancée.Sans plus attendre, NOTRE ESPACE PUBLIC POURRAIT D'ORES ET DEJA ETRE MIEUX PARTAGE et cela à moindre coût, par des aménagements légers, tels que plots, marquages et signalétique... C'est ce que nous avons proposé. A Obernai, le service est minimum, réduit à la pose d'arceaux à vélos. FIN DE NON RECEVOIR POUR AMELIORER A COURT TERME LA SECURITE DES PIETONS ET DES CYCLISTES : refus de créer des zones de rencontre, absence de signalétique réglementaire sur les doubles sens cyclables en zone 30, maintien du stationnement dans certaines rues étroites aux trottoirs sous-dimensionnés... Difficile d'enfourcher son vélo quand le trafic se densifie avec des programmes immobiliers qui drainent des centaines de voitures sur des voiries déjà encombrées. Pas de quoi gâcher la fête du vélo du 22 mai ! Une belle opération autour de la dynamique du vélo sur notre territoire, qui ne doit pas masquer l'ABSENCE DE TOUT DIALOGUE AUTOUR D'UN PROJET MAJEUR POUR NOTRE VILLE. www.imaginons-obernai.com

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Roger OHRESSER.

Obernai la ville de demain

Chères Obernoises, chers Obernois,

Nouvellement entré au conseil municipal, je tenais à me présenter à vous.
Ma priorité : y travailler dans un esprit constructif en soutenant les initiatives innovantes pour le bien-être et la qualité de vie de nos concitoyens.

Sébastien Breton.

Un été musical à Obernai

Avec la Fête de la Musique (mardi 21 juin), les Estivales d'Obernai (les samedis soir du 9 juillet au 6 août), le Festival de Musique d'Obernai (du 22 au 29 juillet) et le Festival International d'Orgue (les mardis soir du 5 juillet au 30 août), de nombreux concerts de styles différents vous sont proposés cet été à Obernai.

Festival International d'Orgue

Les mardis du 5 juillet au 30 août à 20h30

Concerts gratuits en l'église Saints-Pierre-et-Paul

http://les-amis-de-l-orgue-merklin-d-obernai.e-monsite.com

Festival de Musique

Du vendredi 22 au lundi 29 juillet 2022

Le programme des concerts et billeterie en ligne

www.festivalmusiqueobernai.com

À vos agendas

Opération "Shopping d'été"

Vos commerçants vous donnent rendez-vous **samedis 11 juin, 2 juillet et 27 août, de 14h à 18h.** L'occasion de soutenir le commerce local en redécouvrant les nombreuses boutiques du coeur de ville : mode, artisanat, alimentation, décoration... lors de ces journées dédiées au shopping.

Triathlon International

Venez applaudir les 2 000 triathlètes les **4 et 5 juin** dans les rues d'Obernai.

Les soirées "Tartines"

Chaque **mercredi soir à partir de 17h30 (en juillet et en août)**, rendez-vous sur la Place du Marché pour déguster des tartines obernoises dans une ambiance folklorique.

Course "Les O'nze d'Obernai"

Samedi 9 juillet à 20h venez encourager les coureurs qui participeront à cet événement nocturne.

Braderie annuelle

Rendez-vous **le jeudi 18 août** pour une journée de bonnes affaires chez vos commerçants et dans les rues du centre-ville qui seront piétonnes pour l'occasion.

Fête du vin

La Corporation des Vignerons d'Obernai vous invite pour la 52ème édition de la Fête du Vin **du 10 au 17 août**, Place du Marché. L'occasion de déguster et d'acheter les crus obernois*.

BiObernai

Du 16 au 18 septembre, la Ville d'Obernai accueille BiObernai, le salon incontournable de l'Agriculture biologique en Alsace.

Fête du Sport

Petits ou grands, venez tester tous les sports pratiqués à Obernai le temps d'une journée. Rendez-vous le **samedi 24 septembre**.

*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Retrouvez l'ensemble des manifestations sur le site www.obernai.fr/agenda et dans la rubrique "agenda" de l'application "Obernai".

Comité des Fêtes OBERNAI

Les Estivales d'OBERNAI

2022 - 17EME EDITION

François Feldman & Joniece Jamison
> 9 JUILLET

Bohemian Dust (répertoire Freddy Mercury)
> 16 JUILLET

Manau
> 23 JUILLET

Joyce Jonathan & Natasha St Pier
> 30 JUILLET

Abborn Génération Abba
> 6 AOÛT

Petite restauration et animation par les Beck's dès 19h

CONCERTS GRATUITS - À 21H

OBERNAI - PLACE DU MARCHÉ

PLUS D'INFOS SUR WWW.OBERNAI.FR/ESTIVALES - SUIVEZ-NOUS SUR @COMITEDESFETES.OBERNAI #COMITEDESFETESOBERNAI

Avril 2022 - Crédits Photos : Adobe Stock © Freepic © Jufo © Vixenkristy - N° de License 3-1085348